



## site des Hautes-Vosges

document d'objectifs  
secteur Ballons Comtois  
juin 2008

### sommaire cahier 3

Les annexes administratives  
et les données bibliographiques

<b>Annexe 1</b> .....	Composition du groupe de concertation locale du secteur des Ballons Comtois
<b>Annexe 2</b> .....	Comptes rendus des réunions concernant le secteur des Ballons Comtois
<b>Annexe 3</b> .....	Organisation de la concertation sur les Hautes-Vosges
<b>Annexe 4</b> .....	Champ d'application du régime d'évaluation des incidences
<b>Annexe 5</b> .....	Bibliographie
<b>Annexe 6</b> .....	Glossaire

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAÔNE

DIRECTION DES ACTIONS  
INTERMINISTÉRIELLES

BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DE L'URBANISME

ARRETE PREF/D2/II/2006 N° 825 du 29 MAR. 2006

portant renouvellement de la composition du comité consultatif de la réserve naturelle des Ballons comtois.

**LE PREFET DE LA HAUTE-SAONE**

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L.332-1 à L.332-19 et R. 332-15 à 332-17 ;

VU le décret n° 2002-962 du 4 juillet 2002 portant création de la réserve naturelle des Ballons comtois, notamment son article 4 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 452 du 20 février 2003 et son arrêté modificatif n° 2778 du 16 octobre 2003 ;

Sur la proposition de la secrétaire générale de la préfecture ;

**ARRETE**

**Article 1.** Le comité consultatif de la réserve naturelle des Ballons comtois présidé par le préfet ou son représentant est composé comme suit :

• **Représentants des collectivités territoriales concernées, de propriétaires et d'usagers :**

- le président du conseil général de Haute-Saône ou son représentant  
23 rue de la préfecture - 70000 VESOUL
- le président du conseil général du Territoire de Belfort ou son représentant  
Place de la révolution française - 90000 BELFORT
- le président du conseil général des Vosges ou son représentant  
8 rue de la préfecture - 88000 EPINAL
- le président du conseil régional de Franche-Comté ou son représentant  
4 square Castan - 25000 BESANCON
- le maire de Haut-du-Them -Château Lambert ou son représentant  
3 rue de la Vierge - 70440 HAUT-DU-THEM - CHATEAU LAMBERT
- le maire de Miellin ou son représentant  
70440 MIELLIN
- le maire de Plancher-les-Mines ou son représentant  
70290 PLANCHER-LES-MINES
- le maire d'Auxelles-Haut ou son représentant  
18 rue des Bruyères - 90200 AUXELLES-HAUT

- le maire de Lepuix-Gy ou son représentant  
11 rue de l'église - 90200 LEPUIX-GY
- le maire de Saint-Maurice-sur-Moselle ou son représentant  
1 place du 2 octobre 1944 - 88560 St MAURICE SUR MOSELLE
- le maire de Giromagny ou son représentant  
28 grande rue – 90200 GIROMAGNY
- le président de la chambre d'agriculture de Haute-Saône ou son représentant  
17 quai Yves BARBIER - 70000 VESOUL
- le président du syndicat mixte du parc naturel régional des Ballons des Vosges (PNRBV) ou son représentant  
1 cour de l'abbaye - 68140 MUNSTER
- le président de la fédération régionale des chasseurs de Franche-Comté ou son représentant  
26 A route de Lyon - 25720 BEURE
- le président de la fédération régionale des chasseurs de Lorraine ou son représentant  
1 rue de la Passotte - CP 37815 - 57078 METZ CEDEX 3
- le président du syndicat mixte interdépartemental du Ballon d'Alsace (SMIBA) ou son représentant  
2 rue Clémenceau - 90000 BELFORT
- le président du syndicat de la Planche des Belles Filles ou son représentant  
Lieu-dit "Planche des Belles Filles" - 70290 PLANCHER-LES-MINES
- le président de l'association foncière pastorale libre du Ballon de Servance ou son représentant  
Mairie - 70440 HAUT-DU-THEM CHATEAU LAMBERT
- le président du club Vosgien ou son représentant  
5 rue François Blaudez - 88000 EPINAL
- Mme Colette CHOFFÉ, représentant les propriétaires forestiers privés  
rue du 8 mai 1945 - 21320 POUILLY EN AUXOIS
- le président de l'union syndicale des exploitants forestiers scieurs et industriels du bois du département de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort ou son représentant  
secrétariat - BP 21 - 70360 SCEY SUR SAONE
- M. Pierre MAREY, président de la ligue de cyclotourisme de Haute-Saône, représentant du comité régional olympique et sportif  
26 rue de la Banque - 70000 VESOUL
- **Représentants des services de l'État et établissements publics concernés :**
  - le sous-préfet de Lure ou son représentant
  - le directeur régional de l'environnement de Lorraine ou son représentant  
19 avenue Foch - 57000 METZ
  - le directeur régional de l'environnement de Franche-Comté ou son représentant  
5 rue Sarraill - BP 137 - 25014 BESANCON CEDEX
  - le directeur territorial de l'office national des forêts de Franche-Comté ou son représentant  
agence Nord Franche-Comté  
3 rue Parmentier - BP 14 - 70201 LURE CEDEX

- la présidente du centre régional de la propriété forestière de Franche-Comté ou son représentant  
Maison de la forêt et du bois - 20 rue François Villon - 25041 BESANCON CEDEX
- le directeur départemental de l'agriculture et de la forêt de Haute-Saône ou son représentant
- le directeur départemental de la jeunesse et des sports du Territoire de Belfort ou son représentant  
rue Louis Plumeré BP 459 - 90008 BELFORT CEDEX
- le directeur départemental de l'équipement de la Haute-Saône
- le président du comité régional de gestion de l'espace aérien du nord-est  
BP.70012 - 57955 MONTIGNY-LES-METZ CEDEX
- le lieutenant-colonel directeur de l'établissement du génie de Besançon ou son représentant  
Quartier Ruty - BP 4 - 25998 BESANCON ARMEES
- le colonel, commandant de la base aérienne 116 de Luxeuil Saint Sauveur ou son représentant  
70310 LUXEUIL AIR
- le délégué régional Bourgogne-Franche-Comté de l'office national de la chasse et de la faune  
sauvage ou son représentant  
2 rue Colson - 21000 DIJON
- **Représentants d'association de protection de la nature et personnes qualifiées :**
  - le président du Groupe naturaliste de Franche-Comté ou son représentant  
15 rue de l'industrie - 25000 BESANCON
  - le président du Groupe Tétràs Vosges ou son représentant  
Maison du Parc 1 cour de l'abbaye - 68140 MUNSTER
  - le président d'Espace naturel comtois ou son représentant  
15 rue de l'industrie - 25000 BESANCON
  - le président de Territoire de Belfort-nature-environnement  
6 rue Metz-Juteau - 90000 BELFORT
  - M. Jean-Pierre PERNEY, représentant la Société botanique de Franche-Comté  
43 rue Clémenceau – 70300 SAINT SAUVEUR
  - M. Jean-Christophe WEIDMANN, biologiste, spécialiste de la faune  
9 rue Paul Dubourg - 25720 BEURE
  - M. Albert PIGUET, naturaliste, spécialiste de la flore  
17 rue Maurice Gillot - 70000 NAVENNE
  - M. François GUEROLD, maître de conférence  
Laboratoire écotoxicité, biodiversité, santé environnementale (ESBE)  
Université de Metz - rue du Général Délestraint - 57070 - 57050 METZ
  - M. Frédéric GOSSELIN, spécialiste des écosystèmes forestiers  
CEMAGREF - Domaine des Barres - 45290 NOGENT SUR VERNISSON

**Article 2.** Les membres de ce comité sont nommés pour une durée de trois ans. Leur mandat peut être renouvelé.

**Article 3.** Le comité se réunit au moins une fois par an sur convocation de son président. Il peut déléguer l'examen d'une question particulière à une formation restreinte.

**Article 4.** Le comité consultatif donne son avis sur le fonctionnement de la réserve, sur sa gestion et sur les conditions d'application des mesures prévues par le décret de création de la réserve.

Il se prononce sur le plan de gestion de la réserve.

Il peut faire procéder à des études scientifiques et recueillir tout avis en vue d'assurer la conservation, la protection et l'amélioration du milieu naturel de la réserve.

**Article 5.** Le présent arrêté sera notifié à tous les membres du comité consultatif.

Une copie sera déposée dans les préfectures de la Haute-Saône, du Territoire de Belfort et des Vosges, en sous-préfecture de Lure et dans les mairies de Haut-du-Them Château Lambert, Miellin, Plancher-les-Mines, Auxelles-Haut (90), Lepuix-Gy (90), Giromagny (90), Saint-Maurice-sur-Moselle (88) pour y être tenue à la disposition du public.

Une copie sera affichée pendant 15 jours au panneau d'affichage habituel des communes de Haut-du-Them Château Lambert, Miellin, Plancher-les-Mines, Auxelles-Haut (90), Lepuix-Gy (90), Giromagny (90), Saint-Maurice-sur-Moselle (88) par les soins du maire.

**Article 6.** L'arrêté préfectoral n° 452 du 20 février 2003 et son arrêté modificatif n° 2778 du 16 octobre 2003 susvisés sont abrogés.

**Article 7.** La secrétaire générale de la préfecture de la Haute-Saône, les préfets du Territoire de Belfort et des Vosges, le sous-préfet de Lure, le directeur régional de l'environnement de Franche-Comté, les maires des communes de Haut-du-Them Château Lambert, Miellin, Plancher-les-Mines, Auxelles-Haut (90), Lepuix-Gy (90), Giromagny (90), Saint-Maurice-sur-Moselle (88), les gestionnaires de la réserve naturelle des Ballons comtois, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée au ministère de l'écologie et du développement durable.

Fait à Vesoul, le 29 MAR. 2006



Francis LAMY

<b>Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Franche-Comté</b>		
AVIS N°2007-3		
<b>Date</b> : 27/03/2007	<b>Objet</b> : Plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale des Ballons Comtois	<b>Vote</b> : Favorable sous réserves

### **Examen par le Groupe de travail "Espaces et Espèces protégés" du CSRPN**

Le groupe de travail, réuni le 23 mars 2007, a examiné le plan de gestion de la réserve naturelle nationale des Ballons Comtois pour la période 2007-2011, proposé par les gestionnaires - l'Office National des Forêts et le Parc naturel régional des Ballons des Vosges - représentés par Mmes Lydie LALLEMENT, Caroline DRUESNE et M. Arnaud HURSTEL, invités à assister à la séance du groupe de travail.

### **Examen par l'assemblée plénière du CSRPN**

Lors de la séance plénière du 27 mars 2007, les membres du CSRPN ont entendu les conclusions de M. Sébastien Y. ROUE (animateur du groupe de travail),

Conscient que les gestionnaires de la réserve naturelle nationale ont réalisé un important travail de rédaction pour ce premier plan de gestion pour une surface importante et une création récente alors que de nombreux travaux étaient à entreprendre (balisage, communication),

Considérant que les inventaires et cartographies d'habitats et d'espèces ont été réalisés en application d'une méthodologie définie pour l'ensemble des sites Natura 2000 des Hautes-Vosges, inadaptée dans le cadre d'une réserve naturelle,

Considérant que le plan de gestion rédigé par les gestionnaires de la réserve s'avère incomplet au niveau de certains habitats et espèces présents sur le site,

Considérant que les objectifs de gestion retenus sont insuffisamment précis et que les priorités doivent être définies en termes d'habitats et d'espèces et, enfin, que les opérations de gestion retenues doivent tenir compte de ces priorités,

Le CSRPN :

#### **Demande** pour le plan de gestion 2007-2011 :

- de définir les enjeux prioritaires concernant les habitats, la flore et les invertébrés et de les intégrer dans le chapitre A.5,
- de mieux évaluer l'intérêt patrimonial des habitats et des espèces sur la base d'informations connues (degré de menace à différentes échelles internationale, nationale, régionale et locale) et d'en déduire la responsabilité de la réserve dans leur préservation,
- d'ajouter des espèces patrimoniales : *Bruchia vogesiaca* Schwaegr. observée en 2004 à Servance par M. Philippe. Cette espèce doit faire l'objet d'une attention particulière compte tenu de son statut (annexe II de la Directive Habitats Faune-Flore),
- d'analyser les lacunes et insuffisances en matière de cartographie des habitats et d'évaluation de leur état de conservation, en référence au cahier des charges CBFC/DIREN et de programmer les actions correctrices de manière prioritaire sur la durée de réalisation du plan de gestion.

**Insiste** sur l'importance de revoir les descriptions d'habitats (corrections d'espèces indicatrices, indications phytosociologiques...) et de décrire, au moins de manière succincte, les autres habitats présents dans la réserve (notamment ceux ne relevant pas de la Directive Habitats Faune-Flore) et d'évaluer leur intérêt patrimonial.

### **Avis du CSRPN N° 2007-3**

**Avec la prise en compte des réserves ci-dessus, le CSRPN émet un avis favorable sur le plan de gestion de la réserve naturelle nationale des Ballons Comtois.**

Le Président du CSRPN

M. Michel CAMPY

➤ **ANNEXE 3, CAHIER III : ORGANISATION DE LA CONCERTATION SUR LES HAUTES VOSGES**

Niveau	Instance	Rôle	Remarques
Inter-régional	Comité de pilotage interdépartemental des sites natura 2000 des Hautes-Vosges, présidé par le Préfet du Haut-Rhin, Préfet coordinateur 150 membres : communes, EPCI, administrations, usagers, associations concernés etc.	Validation officielle des documents d'objectifs, cadrage et mise en cohérence entre départements et entre secteurs de concertation	- 4/10/2001 : installation, désignation de l'opérateur des sites et organisation de la concertation - 27/05/2003 : validation des objectifs de gestion durable en matière agricole, sylvicole et cynégétique - 15/06/2004 : discussion sur les orientations de gestion durable en matière de tourisme, sports et loisirs. Validation des documents d'objectifs sectoriels des secteurs Tête des Faux et Deux Lacs. - 02/06/2005 : validation des orientations de gestion durable en matière de tourisme, sports et loisirs. Validation des documents d'objectifs sectoriels des secteurs Tanet et Petit Ballon.
Inter-régional	Groupes de travail thématiques : agriculture, forêt, chasse, tourisme	Concertation Validation des objectifs de gestion valables pour l'ensemble des sites natura 2000 des Hautes Vosges	- 28/01/2003 : validation de l'état des lieux et des objectifs de gestion durable en matière agricole - 28/01/2003 : validation des grandes orientations de gestion forestière et cynégétique Hautes Vosges
Inter-régional	Comité syndical du Parc naturel régional des Ballons des Vosges 66 membres (conseillers régionaux, généraux, 24 communes, 3 villes portes, chambres consulaires, ONF, conseils économiques et sociaux et associations)	Instance de concertation et de décision du Parc	- 25/05/2003 : présentation de l'état des lieux de la gestion sylvicole, cynégétique et agricole, des objectifs de gestion durable sur les sites natura 2000 des Hautes-Vosges
Inter-régional	Equipe Projet natura 2000 : Parc, ONF 68, 88, 70 & 90, Conservatoire des Sites Lorrains, Chambre d'Agriculture 68, DIREN Lorraine, Alsace & Franche-Comté	Pilotage de natura 2000 sur les Hautes Vosges	- 1 réunion par trimestre environ
Inter-régional	Bureau Technique de Programmation : équipe projet + Préfectures 68, 88, 70, 90 et Sous Préfecture de Guebwiller	Pilotage de natura 2000 sur les Hautes Vosges	- 2 réunions annuelles
Secteurs natura 2000	Groupe de Concertation Locale (Tête des Faux, Tanet Deux Lacs, Hohneck, Markstein, Grand Ballon, Petit Ballon, Ventron, Saint Maurice et Bussang, Ballons Comtois, Freundstein, See d'Urbès, Schlossberg) : 30 à 50 membres suivant les secteurs Présidence : Préfet du Haut-Rhin et Sous-Préfet concerné	Concertation locale par secteurs, suivi et validation des documents d'objectifs sectoriels	- 4 à 5 réunions par secteur
Secteurs natura 2000	Groupes thématiques par secteur	Concertation sur des thèmes précis : gestion de zones humides, espèces particulières etc.	

Parc naturel régional des Ballons des Vosges, 2006.

Document d'objectifs Natura 2000, site des Hautes Vosges, 2006 – 2011.

**Cahier 3** : annexes administratives et données bibliographiques.

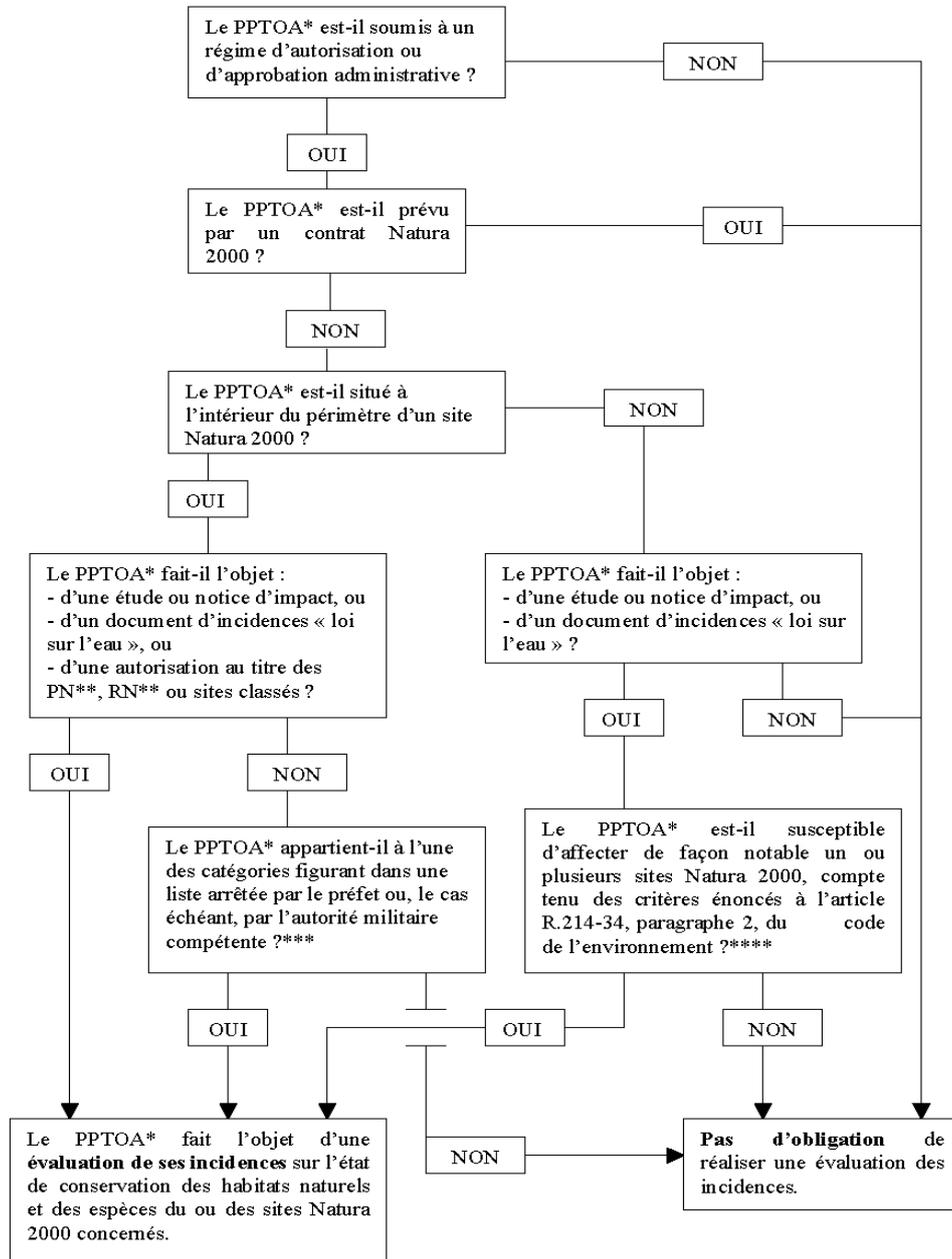
**➔ ANNEXE 4, CAHIER III : CHAMP  
D'APPLICATION DU REGIME  
D'EVALUATION DES INCIDENCES  
AU TITRE DE NATURA 2000**

## Quand réaliser une étude d'incidences au titre de natura 2000 ?

(extrait de la circulaire DNP/SDEN n°2004-1 du 5 octobre 2004 relative à l'évaluation des incidences des programmes et projets, d'ouvrages ou d'aménagement susceptibles d'affecter de façon notable les sites natura 2000).

8

### CHAMP D'APPLICATION DU REGIME D'EVALUATION DES INCIDENCES DES PROGRAMMES ET PROJETS DE TRAVAUX, D'OUVRAGES ET D'AMENAGEMENTS



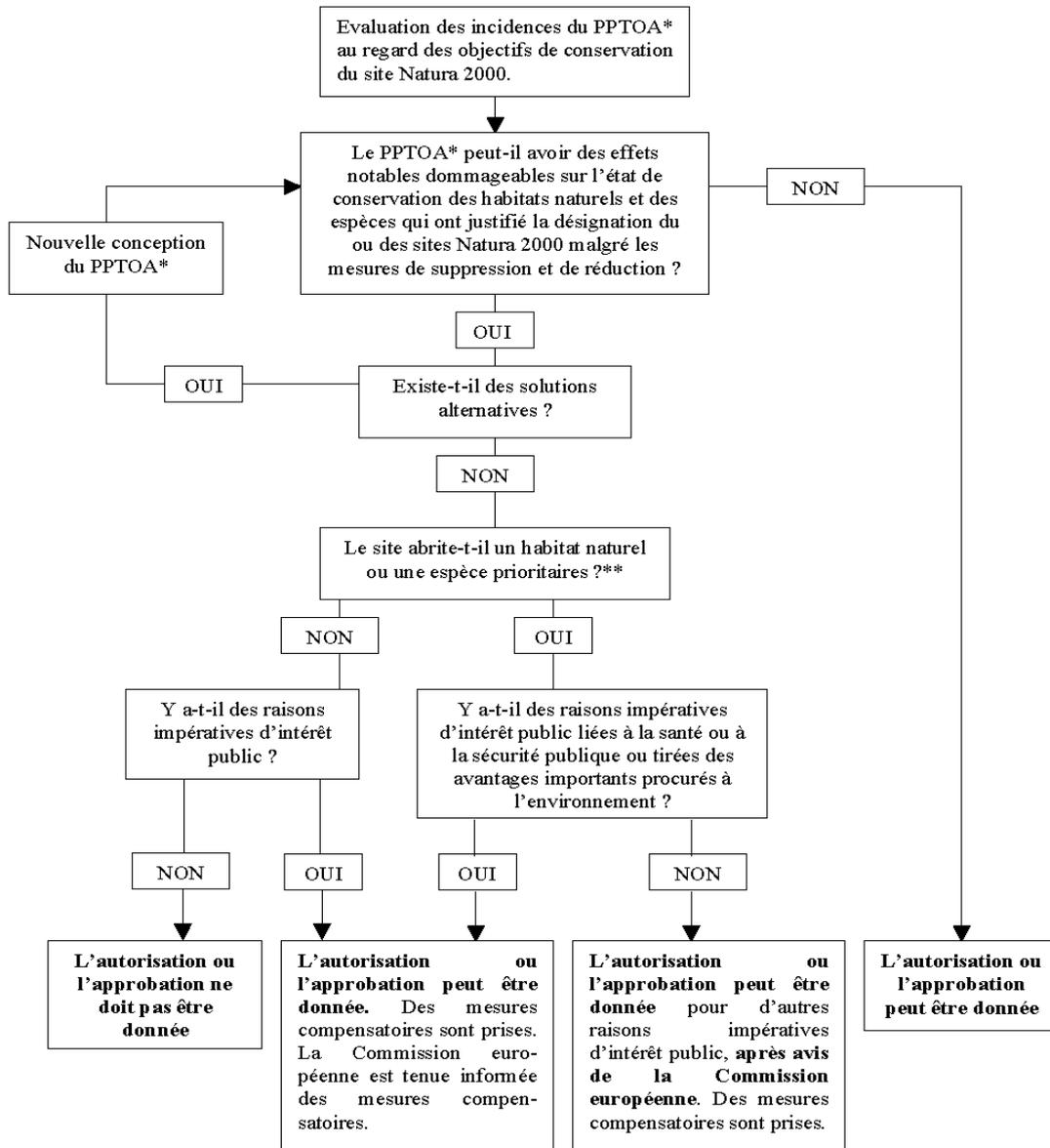
\* PPTOA : programme ou projet de travaux, d'ouvrages ou d'aménagements.  
 \*\* PN et RN : parcs nationaux et réserves naturelles.  
 \*\*\* Cette liste, quand elle existe, est affichée dans chacune des communes concernées, publiée au Recueil des actes administratifs ainsi que dans un journal diffusé dans le département.  
 \*\*\*\* Ce point est examiné sous la responsabilité du pétitionnaire ou du maître d'ouvrage du PPTOA\*.

## Et après... ?

(extrait de la circulaire DNP/SDEN n°2004-1 du 5 octobre 2004 relative à l'évaluation des incidences des programmes et projets, d'ouvrages ou d'aménagement susceptibles d'affecter de façon notable les sites natura 2000).

16

### EXAMEN DES PROGRAMMES ET PROJETS DE TRAVAUX, D'OUVRAGES ET D'AMENAGEMENTS



\* PPTOA : programme ou projet de travaux, d'ouvrages ou d'aménagements.

\*\* Les habitats naturels et les espèces prioritaires figurent dans l'arrêté du 16 novembre 2001 relatif à la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages qui peuvent justifier la désignation de zones spéciales de conservation au titre du réseau écologique européen Natura 2000 selon l'article L.414-1-I du code de l'environnement.

# BIBLIOGRAPHIE

## \* GENERALITÉS

CONSEIL GÉNÉRAL DU TERRITOIRE DE BELFORT (2001). La protection de la nature dans le territoire de Belfort - Bilan depuis 10 ans - Programme pour les 5 ans à venir. 71p.

THIEVENT, P. , DEGIORGI, F. , DUBOIS, F. & MARQUET, A. (1991). Etude scientifique et technique préalable à la protection du site naturel du Ballon de Servance. Plan de protection et de mise en valeur des Hautes-Vosges, Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, CPRE. 100p. + annexes.

ONF (1993). Réserve Biologique Domaniale de Saint-Antoine - Rapport d'activité n°1 - 1992. 20p.

ONF (1994). Réserve Biologique Domaniale de Saint-Antoine - Rapport d'activité n°2 - 1993. 13p.

ONF (1995). Réserve Biologique Domaniale de Saint-Antoine - Rapport d'activité n°3 - 1994. 18p.

ONF (1996). Réserve Biologique Domaniale de Saint-Antoine - Rapport d'activité n°4 - 1995. 18p.

ONF (1997). Réserve Biologique Domaniale de Saint-Antoine - Rapport d'activité n°5 - 1996.

ONF (1998). Réserve Biologique Domaniale de Saint-Antoine - Rapport d'activité n°6 - 1997. 14p.

ONF (1999). Réserve Biologique Domaniale de Saint-Antoine - Rapport d'activité n°7 - 1998. 13p.

ONF (2001). Réserve Biologique Domaniale de Saint-Antoine - Rapport d'activité n°8 - 1999-2000. 18p.

## \* RNBC

CAILLET M., NARDIN D., VADAM J-C. (2007). Compte-rendu de la sortie bryologique dans la réserve des Ballons. Société d'Histoire Naturelle du Pays de Montbéliard. 11p.

ONF (2001). Bilan des activités Réserve Naturelle des Ballons Comtois. 35p.

ONF & PNRBV (2004). Réserve Naturelle des Ballons Comtois - Rapport d'activités et financier 2003. 26p.

ONF & PNRBV (2005). Réserve Naturelle des Ballons Comtois - Rapport d'activités 2004. 32p.

ONF & PNRBV (2007). Réserve Naturelle des Ballons Comtois - Rapport d'activités 2005-2006. 39p.

## \* GEOLOGIE

FOUCAULT, A. & RAOULT, J.-F.(1997). Dictionnaire de géologie. 4e éd. Masson, Liège. 324p. ISBN 2-225-84635-9.

## \* PEDOLOGIE

BEAUFILS, T. (2003). Typologie de stations forestières des collines sous-vosgiennes et des Vosges comtoises (70 & 90).

MARTINEZ, E. (1989). Cartographie des stations forestières en Forêt Domaniale de Saint-Antoine.

OBERTI, D. (1990). Catalogue des stations forestières des Vosges alsaciennes. 883p.

PIGUET, A. (1987). Typologie des stations forestières dans les Vosges du Sud. Mémoire de DEA. Université de Franche-Comté. 123p.

## **\* HABITATS NATURELS**

ALARD, D. , BOTINEAU, M. , BOULLET, V. et al. (2005). Cahiers d'habitats Natura 2000 - Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire - Tome 4 : Habitats agropastoraux. La documentation française, Paris. 932p. ISBN 2-11-005216-3.

BARDAT, J. , BOULLET, V. , FOUCAULT, B. et al. (2004). Cahiers d'habitats Natura 2000 - Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire - Tome 5 : Habitats rocheux. La documentation française, Paris. 381p. ISBN 2-11-005245-7.

BISSARDON, M. & GUIBAL, L. (1997). Corine biotopes - Types d'habitats français. ENGREF, Nancy. 217p.

CAILLET, B. (2002). Etude floristique et pédologique en Forêt Domaniale de Saint-Antoine dans le cadre du programme Life. 2002. 35p.

FERREZ, Y. (2004). Connaissance des habitats naturels et semi-naturels de Franche Comté, référentiels et valeur patrimoniale. Conservatoire Botanique de Franche-Comté, DIREN Franche-Comté, Conseil régional de Franche-Comté. 57p.

GUYONNEAU, J. (2004). Inventaire et cartographie des habitats naturels et semi-naturels en Franche-Comté, définition d'un cahier des charges. Conservatoire Botanique de Franche-Comté, DIREN de Franche-Comté, version octobre 2004. 23 p.

HANS, E. (2004). Mise en place d'un suivi de végétation et étude de l'évolution des pâturages de la Réserve Naturelle des Ballons Comtois - Influence du pastoralisme sur la végétation. Mémoire de Master 1 de l'IUP Montagne. Université de Savoie. 59p.

ISSLER, E. (1937). Les associations végétales des Vosges méridionales et de la plaine rhénane avoisinante - Les tourbières - Diagnoses phytosociologiques. 53p.

JAGER, C. , ALNOT, L. , MULLER, S. (2000). Etude et cartographie des Habitats et des espèces des milieux ouverts (chaumes et tourbières) de la réserve naturelle des Ballons Comtois. 29p.

LALLEMENT, L. (2003). Inventaires sur les différentes tourbières de la domaniale de Saint-Antoine. 8p.

MONCORGÉ, S. (2004). La chaume du Querty, dite des Carrons (Auxelles-Haut, 90) - Bilan de la gestion effectuée de 1999 à 2003 - plan de gestion 2004-2008. 33p.

RAMEAU, J.-C. & CHEVALLIER, H. (2001). Cahiers d'habitats Natura 2000 - Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire - Tome 1 habitats forestiers. La documentation française, Paris. 762p. ISBN 2-11-004700-3.

ROMAO, C. (1997). Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne - Version EUR 15. 109p.

## **\* FORET**

DUBOIS, H. (2000). Petit dictionnaire d'un forestier. 315p. ISBN 2-84665-000-4.

ONF (1989). Aménagement Forêt Communale d'Auxelles-Haut 1989-2008.

ONF (1993). Aménagement Forêt Communale de Giromagny 1993-2008.

ONF (1998). Aménagement Forêt Communale de Lepuix-Gy 1998 – 2017.

ONF (1996). Aménagement Forêt Domaniale de Saint-Antoine 1992-2011. 79p.

ONF (2003). Aménagement Forêt Domaniale du Ballon d'Alsace 2003-2011. 45p.

ONF (2004). Aménagement Forêt Domaniale de Saint-Antoine 2003-2011. 57p.

ONF (1999). Aménagement Forêt Communale de Plancher-les-Mines 1999-2018. 49p.

ONF (2003). Aménagement Forêt Communale de Haut-du-Them – Château-Lambert 2003-2017.

ONF (1992). Aménagement Forêt Domaniale de Saint-Maurice & Bussang 1992-2006.

LESPAGNOL, V. (2002). Réserve biologique intégrale des Ballons d'Alsace et de Servance. Projet de plan de gestion 2003-2017. 25p.

#### \* TOURBIÈRES

DUPIEUX, N. (1998). La gestion conservatoire des tourbières de France : premiers éléments scientifiques et techniques. Espaces Naturels de France. 244p.

REBRASSIER, S. (2000). Les tourbières du Rossely. Analyse, bilan, suivi. 45p.

#### \* FLORE

BERCHTOLD, J.P., BŒUF, R., BRAUN, A., HOFF, M. & TINGUY, H. (2003). Liste rouge des plantes à graines et des fougères d'Alsace In ODONAT (Coord.) : les listes rouges de la nature menacée en Alsace. Collection Conservation, Strasbourg, pp. 216-274.

DIETRICH, M. (1990). Die epiphytische Flechtenflora und –vegetation des Merliwaldes, Giswil (OW, Schweiz). Lizentiatsarbeit am Systematisch-Geobotanischen Institut Universität Bern.

FERREZ, Y. (2004). Connaissance de la flore de Franche Comté, évaluation des menaces et de la rareté des végétaux d'intérêt patrimonial et liste des espèces végétales potentiellement envahissantes. Version 1.0. Conservatoire Botanique de Franche-Comté, DIREN Franche-Comté, Conseil Régional de Franche-Comté. 35p.

FERREZ, Y. & PROST, J.-F. (2001). Atlas des plantes rares ou protégées de Franche-Comté. Naturalia, Besançon, 312p. ISBN 2-909717-36-4.

FREY, E. (1958). Die anthropogenen Einflüsse auf die Flechtenflora und –vegetation in verschiedenen Gebieten der Schweiz. Ein Beitrag zum Problem der Ausbreitung und Wanderung der Flechten. *Veröffentlichung des Geobotanischen Institutes Rübel in Zürich* 33: 91-107.

HERZIG, R. & URECH, M. (1991). Flechten als Bioindikatoren. Integriertes biologisches Messsystem der Luftverschmutzung für das Schweizer Mittelland. Berlin, J. Cramer.

KIRSCHBAUM, U. & WIRTH, V. (1995). Flechten erkennen, Luftgüte bestimmen. Stuttgart, Eugen Ulmer.

MOMBRIAL, F. (2006). Préservation de *Lycopodiella inundata* (L.) Holub en Franche-Comté – Proposition d'un plan de conservation. Conservatoire Botanique de Franche-Comté, DIREN de Franche-Comté, Conseil Régional de Franche-Comté. 47p.

MULLER, S. (2006). Les plantes protégées de Lorraine. Distribution, écologie, conservation. Biotopie, Mèze, (Collection Parthénope). 376 p.

NILSSON, S.G., ARUP, U., BARANOWSKI, R. & EKMAN, S. (1995). Tree-dependent lichens and beetles as indicators in conservation forests. *Conservation Biology* 9: 1208-1215.

ROSE, F. (1976). Lichenological indicators of age and environmental continuity in woodlands. In: BROWN, D.H., HAWKSWORTH, D.L. & BAILEY, R.H. (eds.). *Lichenology: progress and problems*. London, Academic Press, pp. 279-307.

ROSE, F. (1992). Temperate forest management: its effects on bryophyte and lichen floras and habitats. In: BATES, J.W. & FARMER, A. (eds.). *Bryophytes and lichens in a changing environment*. Oxford, Clarendon Press, pp. 211-233.

ROTH, I., SCHEIDEGGER, C. & LUSSI, S. (1997). Rote Liste der Flechten: auf Bäumen leben 700 Arten – wieviele sind bedroht? *BUWAL-Bulletin* 4/97: 35-38.

SCHEIDEGGER, C., FREY, B. & WALSER, J.-C. (1998). Reintroduction and augmentation of populations of the endangered *Lobaria pulmonaria*: methods and concepts. In: KONDRATYUK, S. & COPPINS, B.J. (eds.). *Lobarion lichens as indicators of the primeval forests of the eastern Carpathians*. Kiev, Phytosociocentre, pp. 33-52.

SCHEIDEGGER, C. & CLERC, P. (2002). Liste Rouge des espèces menacées en Suisse: lichens épiphytes et terricoles. Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, Berne, Institut fédéral de recherches WSL, Birmensdorf, et Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève. 124 p.

SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE FRANCHE-COMTÉ (2005). CONSERVATOIRE BOTANIQUE DE FRANCHE-COMTÉ. Les Nouvelles Archives de la Flore jurassienne n°3. 230p. ISSN 1765-0674.

TÜRK, R. & HAFFELNER, J. (1999). Flechten. Rote Liste gefährdeter Flechten (Lichenes) Österreichs. 2. Fassung. In: NIKLFELD, H. (ed.). *Rote Listen gefährdeter Pflanzen Österreichs*. Grüne Reihe des Bundesministeriums für Umwelt, Jugend und Familie, pp. 187-228.

WILDI, E. & CAMENZIND, R. (1990). Die epiphytischen Flechten des Gurnigel-Gantrischgebietes. Lizentiatsarbeit Systematisch-Geobotanisches Institut Universität Bern.

WIRTH, V., SCHÖLLER, H., SCHOLZ, P., ERNST, G., FEUERER, T., GNUCHTEL, A., HAUCK, M., JACOBSEN, P., JOHN, V. & LITTERSKI, B. (1996). Rote Liste der Flechten (Lichenes) der Bundesrepublik Deutschland. *Schriftenreihe für Vegetationskunde* 28: 307-368.

#### \* MYCOLOGIE

BENDIKSEN, E., HOILAND, K., BRANDRUD, T.E. & JORDAL, J.B. (1998). Red list of threatened fungi in Norway. *Fungiflora* 1998. ISBN 82-90724-20-9.

CHRISTENSEN, M., HEILMANN-CLAUSEN, J., WALLEYN, R. & ADAMCIK, S. (2004). Wood-inhabiting fungi as indicators of nature value in european beech forests. In: MARCHETTI, M. (ed.). *Monitoring and indicators of forest biodiversity in Europe – from ideas to operationality*. EFI Proceedings No. 51, pp. 229-237.

GÄRDENFORS, U. (ed.) (2005). The red list of swedish species. ArtDatabanken, SLU, Uppsala.

HOLEC, J. & BERAN, M. (eds.) (2006). Red list of fungi (macromycetes) of the Czech Republic. *Priroda*, Praha, 24: 1-282. ISBN 80-87051-02-5. ISSN 1211-3603.

RASSI, P., ALANEN, A., KANERVA, T. & MANNERKOSKI, I. (eds.) (2001). The red list of finnish species. Ministry of the Environment & Finnish Environment Institute, Helsinki. 432 p.

SENN-IRLET, B., BIERI, G. & EGLI, S. (2007). Liste rouge des champignons supérieurs menacés en Suisse. L'environnement pratique n°0718. Office fédéral de l'environnement, Berne, et WSL, Birmensdorf. 94 p.

SUGNY, D. (2004). Les champignons rares ou menacés de Franche-Comté. Observatoire régional de l'environnement de Franche-Comté, Fédération Mycologique de l'Est. 44 p.

#### \* FAUNE

BIRDLIFE INTERNATIONAL (2004). *Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status*. Cambridge, UK : BirdLife International (BirdLife Conservation Series No. 12). 374 p.

BUHEL, E., BUHREL, N., DRONNEAU, C., FRAULI, C., HURSTEL, A., MORATIN, R., MULLER, Y., SANE, F., SANE, R., WAEFFLER, L. & WASSMER, B. (2003). Liste rouge des oiseaux d'Alsace. In ODONAT (Coord.) : les listes rouges de la nature menacée en Alsace. Collection Conservation, Strasbourg, pp. 78-93.

DEL HOYO, J., ELLIOTT, A. & SARGATAL, J. eds. (1994). Handbook of the Birds of the World. Vol.2. New world vultures to guineafowl. Lynx Edicions, Barcelona.

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE HAUTE-SAÔNE (2005). Schéma départemental de gestion cynégétique de Haute-Saône. 151p.

GONSETH, Y. & MONNERAT, C. (2002). Liste Rouge des Libellules menacées en Suisse. Edit. Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, Berne et Centre Suisse de cartographie de la faune, Neuchâtel. – Série OFEFP : l'Environnement pratique. 46 p.

GROUPE NATURALISTE DE FRANCHE-COMTÉ (1995). Le Chamois en Forêt Domaniale de Saint-Antoine (70). 15p.

GROUPE TÉTRAS VOSGES (1999). État des populations de Grand Tétrás en 1999 et actualisation de l'aire de présence. 20p.

HURSTEL, A. (2004). Modèle d'Indice de Qualité de l'Habitat (IQH) du Grand Tétrás (*Tetrao urogallus major* L.) : application à la notation des habitats de l'espèce dans le massif vosgien. Groupe Tétrás Vosges. 14p.

HURSTEL, A. (2004). Viabilité et fonctionnement d'une population de Grand Tétrás. Note technique. Groupe Tétrás Vosges. 5p.

KELLER, V., ZBINDEN, N., SCHMID, H. & VOLET, B. (2001). Liste Rouge des oiseaux nicheurs menacés en Suisse. Edit. Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, Berne et Station ornithologique suisse, Sempach. Série OFEFP : l'Environnement pratique. 57 p.

KLAUS, S. (1984). Predation among capercaillie in a reserve in Thuringia.

LANDMANN, G. (1983). Le Grand Tétrás dans les Vosges - Importance de la sylviculture dans le processus de régression du Grand Tétrás, perspectives pour les prochaines décennies. Office National de la Chasse & Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et Forêts. 172 p. + annexes.

LECLERCQ, B. (1987). Ecologie et Dynamique des populations du Grand Tétrás (*Tetrao urogallus major* L.) dans le Jura français. Thèse de Doctorat. Faculté des sciences de l'université de Bourgogne. 465p. + annexes.

MARTI, C. & PICOZZI, N. (1997). Capercaillie. In HAGERMEIJER, W.J.M. & BLAIR, M.J. eds. The EBCC Atlas of European Breeding Birds : Their Distribution and Abundance. T & A.D. Poyser, London, pp. 204-205.

MENONI, E., LUIGI, N. & DELFINO, F. (2002). Grand Tétrás et conservation de la biodiversité en forêt de montagne. Rapport scientifique 2001 de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (1995). Inventaire de la faune de France. Nathan. 415p. ISBN 2.09.260402-3

MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (1995). Inventaire de la faune menacée en France. Nathan. 175p. ISBN 2.09.278465-X

NARDIN, C. (1972). Trois libellules rares pour notre région. *Bull. Soc. Hist. Nat. Pays de Montbéliard* 1972 : 21-29.

NARDIN, C. (1982). L'Aeschna subarctique (*Aeschna subarctica* Walker 1908) une nouvelle relictte glaciaire pour les Vosges Saônoises. *Bull. Soc. Hist. Nat. Pays de Montbéliard* 1982 : 41-45.

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS (1995). Réserve Biologique Domaniale de Saint-Antoine. Rapport d'activité n°3, 1994. Service départemental de la Haute-Saône, Division de Lure-Ouest.

PAPET, R. (1990). Contribution faunistique au projet de création du massif pilote à Grand Tétrás (*Tetrao urogallus*) dans la forêt domaniale de Saint-Antoine. Rapport de stage BEPA.

PICOZZI, N. , CATT, D. C. & MOSS, R. (1993). Evaluation of capercaillie habitat. *Journal of Applied Ecology* 25 : 751-762.

PINSTON, H., CRANEY, E., PEPIN, D., MONTADERT, M. & DUQUET, M. (2000). Amphibiens et reptiles de Franche-Comté. Atlas commenté de répartition. Groupe Naturaliste de Franche-Comté, Besançon. 116p.

PROT, J.-M. (2001). Atlas commenté des insectes de Franche-Comté. Tome 2 – Odonates. Office pour l'information éco-entomologique de Franche-Comté. 185 p.

DIREN Lorraine (2005). Guide scientifique et technique préparatoire à l'élaboration du documents d'objectifs - Zone de Protection Spéciale du Massif Vosgien. 26p.

RING, W. & DIERL, W. (1992). Guide des insectes. Delachaux & Niestlé. 237p. ISBN 2-603-00847-1

ROCAMORA, G. & YEATMAN-BERTHELOT, D. (1999). Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. Société d'Etudes Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris. 560 p.

ROUE, S. (2002). Les anciennes mines de Plancher-les-Mines - Synthèse. 4p.

SANIGA, M. (2002). Nest loss and chick mortality in capercaillie (*Tetrao urogallus*) and hazel grouse (*Bonasa bonasia*) in West Carpathians. *Folia Zool.* 51 : 205-214.

SCHMIDT, B.R. & ZUMBACH, S. (2005). Liste Rouge des amphibiens menacés en Suisse. Edit. Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, Berne et Centre de coordination pour la protection des amphibiens et des reptiles de Suisse (KARCH), Berne. Série OFEFP : l'Environnement pratique. 46 p.

STORCH, I. (1999). Auerhuhn Schutz : aber wie? -Ein Leitfaden. Dritte, überarbeitete Auflage. Wildbiologische Gesellschaft München e.V. 43p.

STORCH, I. (2000). Grouse. Status Survey and Conservation Action Plan 2000-2004. WPA/BirdLife/SSC Grouse Specialist Group. IUCN, Gland, Switzerland and Cambridge, UK and the World Pheasant Association, Reading, UK. X + 112 p.

TAUTOU, L. (1997). Evaluation des biotopes à Grand Tétrás (*Tetrao urogallus*). Test de protocoles et propositions méthodologiques sur le massif vosgien. Mémoire de fin d'études FIF, ENGREF. 73p.

WEIDMANN, J.-C. & PREISS, F. (2003). Expertise ornithologique de la ZICO "massif des Hautes-Vosges". Groupe Naturaliste de Franche-Comté & Groupe Tétrás Vosges. 30p.

WEIDMANN, J.-C., MORA, F. & ROUE, S.Y. (2003). Orientations régionales de gestion de la faune sauvage et de ses habitats (ORGFH) : proposition d'une liste d'espèces prioritaires et d'une maquette de fiche-espèce. GNFC, OPIE, CPEPESC, DIREN Franche-Comté. 71 p.

#### **\* HISTOIRE**

GARNIER, E. (1998). Un massif forestier et son histoire : la forêt de Saint-Antoine. Permanences, mutations et enjeux. Collection dossiers forestiers n°3. Office National des Forêts, Université de Franche-Comté. 137 p. ISBN 2-84207-140-9

GARNIER, E. (2001). Fiches thématiques sur les différentes périodes et activités de l'histoire en FD de Saint-Antoine. 10p.

GARNIER, E. (2004). Terre de conquêtes. La forêt vosgienne sous l'Ancien Régime. Paris. 620p.

GUITET, S. & LALLEMENT, L. (2002). Rapport de synthèse - Programme Life. 6p.

LALLEMENT, L. (2002). Inventaire et travaux autour de l'ancienne verrerie de Miellin. 8p.

LALLEMENT, L. (2002). Travaux et inventaires autour de la ferme du Plain des bœufs. 6p.

- **acidiphile** : espèce **acidiphile** = qui préfère les sols acides ; exemple : canche flexueuse, myrtille...
- **arctico-alpine** ; espèces **arctico-alpines** : espèces animales ou végétales originaires des steppes continentales froides asiatiques et présentes en France sous la forme de relictés glaciaires, là où les conditions écologiques (climat...) ont permis leur maintien depuis les dernières glaciations, il y a environ 10 000 ans (notamment : Alpes, Vosges). Exemple : Pulsatille blanche (*Pulsatilla alba*)
- **chaumes** ou **Hautes-Chaumes** : pâturages sur les sommets des Ballons des Vosges ; on retrouve ce terme en Charente, Saintonge, dans les Alpes et en Bourgogne, où les chaumes désignent souvent des terrains maigres, peu productifs, isolés ou déserts ; le terme apparaît pour la première fois en 1492 dans les comptes d'un collecteur d'impôts vosgien... (FELTRE M., 1987).
- **écotype** : population locale d'animaux ou de plantes qui présente des caractères particuliers engendrés par une sélection naturelle elle-même régie par les facteurs du milieu.
- **endémique** : espèce **endémique** = espèce vivante confinée dans une aire géographique particulière
- **eutrophe** : sol **eutrophe** : riche en éléments nutritifs
- **géophyte** : plante **géophyte** = plante vivace qui possède des organes souterrains tels que : bulbe (exemple : jonquille, scille à deux feuilles), rhizome...
- **héliophile** : espèce **héliophile** = plante qui ne peut se développer qu'en pleine lumière ; exemple : chêne pédonculé, digitale à grandes fleurs...
- **hygrophile** ; espèce qui affectionne les milieux humides (exemple : parnassie des marais, roseau, peuplage des marais...)
- **hygrosciaphile** : espèce **hygrosciaphile** : espèce recherchant des conditions d'ombre et de forte humidité atmosphérique ; exemple : scolopendre (fougère), stellaire des bois...
- **mégaphorbiaie** : prairie de hautes herbes sur sols profonds et riches en terre fine. Ce type de milieu se développe de façon naturelle au bord de cours d'eau, où l'on rencontre notamment, dans les Vosges : la renoncule à feuille d'aconit, le cerfeuil hirsute, le crépide des marais etc.  
Sur les pentes des cirques glaciaires du massif vosgien, on distingue en particulier :  
⇒ *la calamagrostidaie*, riche en graminées hautes comme la calamagrostide des bois, le fromental, le pâturin de chaix etc, généralement sur versants sud et est ;  
⇒ *l'adénostylaie*, caractérisée notamment par des plantes de la famille des Astéracées (Adénostyle, Laiterons), s'installe préférentiellement sur les versants nord ou en position ombragée.
- **oligotrophe** ; espèce **oligotrophe** : espèce végétale s'accommodant d'un milieu très pauvre en éléments nutritifs (exemple : arnica, canche flexueuse...)
- **orophyte** : espèce **orophyte** = espèce adaptée au milieu montagnard
- **S.I.G.** : Système d'Information Géographique : logiciel permettant de coupler des informations cartographiques et des bases de données
- **Shannon** ; diversité de **Shannon** : indice permettant de quantifier la diversité spécifique d'une population par l'observation du nombre d'espèces d'une part et la proportion de chaque espèce d'autre part.
- **subalpin** : étage subalpin = étage de végétation situé au-dessus de la limite naturelle des arbres
- **subnaturelles** ; **forêts subnaturelles** : forêts proches de l'état naturel, non ou peu exploitées depuis des décennies ; pour s'entendre sur cette notion de forêt subnaturelle, tout est question de définition, laquelle varie en fonction du massif montagneux et du pays considérés ; par exemple, la définition du Ministère de l'Agriculture et de la Forêt français est la suivante (C. BARTHOD, 1997) : les habitats considérés comme subnaturels doivent remplir six conditions : 1/ présence uniquement d'espèces indigènes issues du stock dendrologique régional mis en place à partir de l'Holocène ; 2/ limitation des espèces indigènes à du matériel génétique autochtone ; 3/ régénération uniquement par voie naturelle ; 4/ traitement sylvicole passé en futaie ; 5/ absence depuis au moins 40 ans d'interventions significatives sur la composition et la structure des peuplements ; 6/ présence de bois morts sur pied et au sol, ainsi que d'arbres sénescents
- **thalweg** (ou talweg) : ligne joignant les points les plus bas d'une vallée
- **thermophile** ; plante **thermophile** : plante qui croît de préférence dans les sites chauds et ensoleillés (exemple : genêt sagitté, carline acaule etc.)
- **vicariance** : phénomène biogéographique dans lequel des espèces distinctes du point de vue taxonomique occupent des milieux aux caractères écologiques analogues dans des régions géographiques différentes.

- **zone tampon d'un secteur donné** : zone dans laquelle toute perturbation peut avoir un effet sur ce secteur donné